



L'abbé Hubermont, et l'extrait d'une lettre qu'il a fait parvenir à sa jeune victime.

réponse. Je t'ai parlé de Banneux, de ma journée, de l'oiseau : mais cela ne t'intéressait pas du tout. Alors comment faire ? J'ai envie que tu sois autre chose qu'un partisan, comme tu dis, mais je n'ai pas de réponse quand je veux t'accueillir simplement, comme hier moi.

Quand avez-vous parlé pour la première fois des abus ?

En 1990, j'ai écrit à l'évêque auxiliaire de l'époque pour dénoncer ses agissements et demander son transfert. Mais rien n'a bougé durant un an. Ensuite, Gilbert Hubermont a dû quitter Aubange pour Flawinne, près de Namur. Est-ce le hasard ou à cause de ma lettre ? Je ne saurais le dire... Cette même année 91, l'abbé Léonard fut consacré évêque, j'en profitai pour lui écrire. Je lui faisais part de ma vocation, de mon amour pour Dieu et de mon désir de devenir prêtre. Mon rêve était d'entrer au séminaire... Dans ce courrier, je dénonçais aussi le comportement du vicaire ! Quelques semaines après son ordination, monseigneur Léonard est venu à Aubange. Il me fit monter dans sa voiture devant tout le monde et me parla du vicaire. Je lui ai expliqué qu'il venait d'être

muté et lui ai répété mon désir d'être séminariste. Nous avons gardé des contacts par courrier, il me conseillait d'ailleurs d'aller consulter un psychologue.

Vous n'avez plus jamais eu de contacts avec le vicaire Hubermont ?

Si ! De Flawinne, il continuait de m'écrire. Au début, il m'en voulait, se doutant bien que je devais être la cause de son transfert. Puis il m'a invité à lui rendre visite. Il me promettait d'être raisonnable et j'y suis allé quelquefois. A chaque fois, les choses ont recommencé. J'avais pourtant 18 ans, mais je ne pouvais pas dire non ! Impossible de résister... J'étais comme une victime consentante qui veut se confronter à ses démons. Dans l'espoir d'être enfin respecté sans doute... A Flawinne, le scénario d'Aubange s'est répété. Gilbert Hubermont s'est investi auprès des jeunes de la commune, il était adoré par tous les paroissiens. Et pourtant là aussi, il a dû quitter les lieux en quelques jours. On peut facilement imaginer les raisons...

«A l'évêché, on m'a traité comme un moins que rien»

En 1994, vous entrez au séminaire de Namur. Pour vous, c'est enfin le bonheur ?

Au début, oui ! Mais j'ai très vite compris le but de la manœuvre. Ils ont tenté de me canaliser, de me faire taire. Tout d'abord, ils m'ont isolé. Les professeurs ont prétendu que je n'avais pas le niveau, ils ont donc créé pour moi seul une année préparatoire. Je n'avais que quelques heures de cours par semaine. Je passais l'essentiel de mon temps à rêver, couché sur mon lit. Ensuite, on m'a fortement conseillé de suivre une thérapie pour régler « mon problème » ! Mais ce thérapeute a fait avancer les choses. Il m'a dit qu'il fallait que je dénonce les faits au sein de l'Église. Alors, j'ai parlé à mon conseiller spirituel, le frère de monseigneur Léonard, et au vicaire judiciaire. Après une première enquête, le vicaire judiciaire m'a annoncé que Gilbert Hubermont niait les faits. Je lui ai répondu : « Pas de problème, je vous apporte tous ses courriers ! » Quatre mois plus tard, une confrontation est organisée à l'évêché de Namur : le vicaire Hubermont a tout avoué en bloc. Mais il me demandait de ne pas ébruiter l'affaire afin de ne pas nuire à sa famille. Ils m'ont promis à l'époque d'intervenir dans les frais de ma thérapie. Le vicaire judiciaire m'a même demandé pardon au nom de l'Église et m'a supplié de ne pas porter plainte. Comment aurais-je pu refuser ? Sinon, ils m'auraient viré du séminaire !

Vous avez pourtant dû quitter précipitamment le séminaire dans des circonstances un peu troubles !

En effet, en 1997. J'ai été piégé ! J'étais mal dans ma peau, les autres séminaristes se moquaient sans cesse de moi. Ma voix n'avait pas mué, ils me surnommaient « la demoiselle » ou « le petit Jojo ». Je m'étais alors attaché à un séminariste qui m'aidait dans mes travaux d'études. Mes carences affectives m'ont à nouveau fait craquer. J'étais jaloux de l'attention que ce séminariste portait aux autres. Comme si j'étais redevenu le petit garçon d'Aubange. Je lui ai écrit pour lui faire part de cette jalousie. Quelques jours plus tard, les directeurs du séminaire m'ont convoqué. Ils avaient retrouvé la lettre déchirée en morceaux et l'avaient recons-

tituée avec du papier collant. Ils m'ont contraint à signer un document dans lequel je reconnaissais « avoir entretenu depuis plusieurs mois une relation ambiguë avec... et avoir passé une demi-heure chez l'abbé Hubermont ressentant un manque d'amitié ». En signant ces « aveux », je pensais sauver ma vie et ma foi. Mais à la fin de l'entretien, ils m'ont dit que je devais avoir quitté les lieux pour la fin de la semaine. La machine venait de me broyer... Et quelle hypocrisie ! L'autre séminariste n'a pas été renvoyé ! Il est prêtre aujourd'hui. Et tous les autres, ceux qui glissaient des « mots doux » sous ma porte ?

Avez-vous l'impression que l'on attendait la bonne occasion pour se débarrasser de vous ?

Oui, mais je l'ai compris trop tard... Après cette sanction inattendue, je suis allé voir monseigneur Léonard. Il avait les larmes aux yeux et m'a conseillé d'attendre deux ans, le temps que ces directeurs aient quitté les lieux, pour réintégrer le séminaire. Naïvement, j'ai cru à ses promesses... Puis, celui que je croyais être mon protecteur est intervenu auprès des responsables du séminaire pour que j'obtienne un sursis. Le temps de trouver un travail et un logement. Dans leur grande « bonté », j'ai été autorisé à dormir dans une cave en payant 125 euros de loyer par mois. Cela a duré quelques semaines. J'ai tenté de trouver du travail et poursuivi ma thérapie, mais ils n'intervenaient toujours pas dans les frais. Il m'a fallu du temps pour comprendre que l'on m'avait traité comme un moins que rien. Ils voulaient gagner du temps, c'est tout ! Ce n'est qu'en 2001 que j'ai décidé de porter plainte devant la justice des hommes contre Gilbert Hubermont et monseigneur Léonard. Et comme le dit une campagne d'Amnesty International : « Je veux devenir le cauchemar de mes bourreaux ! » ■

Joël Devillet a rédigé « Violé par un prêtre », un témoignage-vérité publié par les éditions de l'Arbre.

UNE AUTRE VICTIME ?

En février 2004, le tribunal correctionnel d'Arlon doit constater que les faits sont prescrits. Malgré les aveux du vicaire, Joël ne peut pas poursuivre Gilbert Hubermont au pénal. Sur les conseils de son avocat, il décide alors de demander une réparation civile. Contre l'ancien vicaire et contre l'évêque. Mais le 19 février dernier, le tribunal civil a débouté en partie Joël Devillet. Il demandait réparation à l'évêché de Namur suite à son éviction du séminaire en 1997. Le tribunal a estimé que cette demande n'était pas fondée. Par contre, en ce qui concerne le dommage moral et psychologique, le tribunal réserve sa décision dans l'attente de l'issue du procès que Joël a intenté au civil contre l'abbé pédophile.

Pour Pierre Chomé, l'avocat de Joël Devillet, le dossier Hubermont risque d'évoluer : « Je viens de recevoir le courrier de la mère d'un jeune homme qui habitait Flawinne au cours de la période Hubermont. Cette maman se plaint des agissements contre son fils. L'affaire ressemble à celle de Joël. Cette fois encore, l'évêché a été prévenu, mais il n'a pas bronché. Une plainte a été déposée au parquet de Namur en 2007, des auditions ont été organisées, mais rien ne bouge... Qu'attend-on ? De nouvelles victimes ? »

FAIT DIVERS

Retrouvez Georges Huercano du lundi au jeudi, de 12 h 30 à 13 h, sur RTL dans l'émission « Fait divers ».